



Au service de notre protection sociale

DÉCLARATION MENSUELLE DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Régime micro-social simplifié

Avril 2023

MR BAHI TANGUY BORIS - SIRET 94914901700012 - Artisan

/ous n'avez pas opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu.

Cet accusé de réception précise la date et l'heure à laquelle vous avez effectué votre déclaration.

Numéro d'accusé de réception	D056169864
Millésime de la déclaration	Avril 2023
Date et heure d'échéance	le 30/06/2023 à 23:59
Date et heure de la déclaration	le 19/06/2023 à 11:52
Nom et Prénom de la personne ayant effectué la déclaration	MR BAHI TANGUY BORIS
SIRET de la personne	94914901700012

Déclaration

Chiffre d'affaires des ventes de marchandises	0 €
Chiffre d'affaires des prestations de services commerciales ou artisanales	621 €
Chiffre d'affaires des autres prestations de services	0 €

Montant à payer

Cotisations et contributions

100 - Prestations de services (BIC) avec Acre	10.60%	66 €
101 - Vente de marchandises (BIC) avec Acre	6.20%	0 €
102 - Prestations de services (BNC) avec Acre	10.60%	0 €
572 - Formation artisan obligatoire	0.30%	2 €
	(+)	68 €
Déduction éventuelle	(-)	0 €
Montant à payer	(=)	68 €

Télépaiement *

LA BANQUE POSTALE		
BIC : PSSTFRPPSCE	IBAN : FR17 2004 XXXX XXXX XXXX 4R03 326	(+) 68 €
Montant du télépaiement		(=) 68 €

Le montant de votre télépaiement sera prélevé à la date d'exigibilité de l'échéance